

ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

Salle de spectacles « Le Zénith Paris-La Villette »

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

1. Maître d'ouvrage : Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, 211 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS

2. Maître d'ouvrage délégué : Le Zénith de Paris-La Villette SAS, Société d'exploitation, 211 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS

3. Maître d'œuvre : AR-C bureau d'études 35, rue Gandon 75013 Paris

4. Objet du marché : travaux de remplacement de la toile assurant l'étanchéité du bâtiment principal du Zénith de Paris, comprenant :

- la dépose des éléments existants
- la pose d'éléments neufs en toile
- la pose d'éléments assurant l'étanchéité des ouvrages, prenant en compte les spécificités des structures du bâtiment.

5. Phasage des travaux

Les travaux seront réalisés en 2 tranches :

- une tranche ferme concernant le remplacement de la toiture
- une tranche conditionnelle concernant le remplacement des façades

6. Calendrier prévisionnel

Attribution du marché à l'entreprise 2 mai 2017

- Tranche ferme :
Accès à la zone de préparation des travaux à l'intérieur de la cour technique du Zénith : 15 juin 2017
Début des travaux sur le bâtiment : 12 juillet 2017
Fin des travaux de couverture garantissant l'étanchéité à la pluie et la reprise de l'activité de la salle : 20 septembre 2017
Finitions et réception des travaux : 30 septembre 2017
- Tranche conditionnelle :
Ordre de service validant l'affermissement de la tranche : mars 2018 (date prévisionnelle)
Accès à la zone de préparation des travaux à l'intérieur de la cour technique du Zénith : 1er juin 2018
Début des travaux sur le bâtiment : 1er juillet 2018
Fin des travaux de recollement avec la toiture garantissant l'étanchéité à la pluie et la reprise de l'activité de la salle : 20 septembre 2018
Finitions et réception des travaux : 30 septembre 2018

7. Procédure de passation du marché : marché de travaux en procédure adaptée organisé en application du Code des marchés publics.

8. Modalités de candidatures : La présente consultation s'adresse à des candidats se présentant seul ou en groupement d'entreprises et justifiant des compétences en matière d'étude et de réalisation de couvertures et de façades en toile.

9. Dossier de consultation : chaque groupement candidat pourra retirer le dossier de consultation sur le site :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_s0caUhd2pK

Ou sur simple demande adressée à

Mr Nicolas Maurel, AR-C
35 rue Gandon 75013 Paris,
Téléphone : 01 53 94 64 40 - Télécopie : 01 53 94 64 45
Courriel : nicolas.maurel@ar-c.fr

10. Modalités d'envoi et date limite de réception des offres : Les candidats transmettent leur offre sous plis cachetés portant les mentions :

Offre pour :

Zénith Paris-La Villette
Marché de travaux pour le remplacement de la toile
assurant l'étanchéité du bâtiment principal

NE PAS OUVRIR

Ces plis doivent contenir les pièces définies dans le règlement de consultation et doivent être remis contre récépissé ou, s'ils sont envoyés par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination **avant le 10 avril 2017 à 17h00**, à l'adresse suivante:

Zénith Paris-La Villette
211, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

11. Critère de jugement des candidatures et des offres :

Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

1. Garanties et capacités techniques et financières
2. Capacités professionnelles

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour l'attribution du marché sont :

1. Coût des travaux proposés par l'entreprise (50%)
2. Conformité technique du dossier (méthodologie, respect des fiches techniques) (25%)
3. Garanties de respect des délais de réalisation appréciées sur la base d'un planning détaillé indiquant les délais d'approvisionnement, temps de travaux, et personnels affectés (25%)

12. Prime : Aucune prime ne sera versée aux candidats non retenus.

13. Autres renseignements : Pour obtenir des renseignements complémentaires, les candidats s'adresseront à :

- **Renseignements administratifs :**

Michel Martin Conseil
Monsieur Michel MARTIN
16, rue de la Fontaine St Martin - 77111 SOIGNOLLES EN BRIE
Courriel : michel.martin-conseil@orange.fr

- **Renseignements techniques :**

AR-C bureau d'études
Monsieur Nicolas MAUREL
35, rue Gandon - 75013 PARIS
Courriel : nicolas.maurel@ar-c.fr

14. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent Avis d'Appel Public à Concurrence.

15. Le rendu de chaque candidat reste acquis au Maître d'Ouvrage.

16. Date de l'envoi de l'avis à la publication : 9 mars 2017